

Notes aux préparateurs, surveillants, correcteurs.

Préparation de la salle d'examen :

Les candidats disposeront d'un ensemble d'équipements individuels ou collectifs mis à disposition par le centre d'examen.

Chacun se verra attribuer un établi (hauteur en rapport avec la taille du candidat) et une seule planche de coupe/montage réversible (pour un panneau de 60 cm de côté maximum) pour toute la durée de l'épreuve. Les matériaux distribués serviront à l'ensemble des réalisations.

Ponctuellement, les candidats pourront vous demander : fer à souder, thermostat, ciseaux à calibrer, support pour découpe des calibres à la lame, règles de mise en plomb, règles et clous pour machine, papier carbone, équerres de vitrier.

Préparation des matériaux :

Chaque candidat devra recevoir les matériaux inscrits dans la liste ci-dessous. Vous devez respecter les quantités indiquées.

Pendant l'épreuve, les candidats peuvent réclamer des matériaux supplémentaires.

S'ils le demandent, vous devez leur fournir les matériaux nécessaires pour leur permettre de terminer la totalité du sujet. Note : les quantités supplémentaires de verre sont à fournir en verre float uniquement 20 x 20 cm.

Matériaux	Quantités
Papier dessin	1 feuille format raisin
Papier calque	2 feuilles format raisin
Verre float	0,20 x 0,20 m
Verre étiré ou imprimé incolore	0,40 x 0,20 m
Verre étiré vert moyen	0,40 x 0,15 m
Verre étiré vert clair	0,25 x 0,15 m
Verre étiré jaune clair	0,30 x 0,20 m
Verre étiré bleu clair	0,30 x 0,20 m
Volume(s) supplémentaires(s)	0,20 x 0,20 m (verre float 3mm)
Plomb 6 mm	5 ml
Plomb 8 mm	3,5 ml
Étain	2 baguettes
Oléine	

Déroulement de l'épreuve :

Une fois le sujet distribué, merci de le lire attentivement afin d'anticiper le suivi de la surveillance et des corrections éventuelles en cours d'épreuve.

Pour chaque étape de la réalisation, les candidats peuvent vous solliciter pour demander le prêt de certains équipements nécessaires à leur ouvrage.

CAP arts et technique du verre option vitrailiste	2206-CAP ATVV EP1 1	Session 2022	Instructions correcteurs
ÉPREUVE : réalisation	Durée : 12h00	Coefficient : 14	Page 1/2

Pendant le déroulement de l'épreuve, vous devez observer leurs méthodes, leur ergonomie et leurs règles d'hygiène et de sécurité.
Vous pouvez indiquer vos remarques sur la fiche d'évaluation sans les relater au candidat.

Les candidats ne doivent pas souder la face externe du panneau mais ils doivent redresser et rabattre les ailes de cette face.

À l'issue de l'épreuve :

Vous devrez recueillir et corriger les éléments rendus par les candidats selon la fiche d'évaluation fournie. Vérifiez que le numéro de chaque candidat figure sur chaque élément rendu (enveloppe de calibres, calques, etc.). N'oubliez pas de coller une étiquette sur le panneau serti.

Prévoyez des enveloppes A4 pour ranger les calibres et les pièces de verre non serties. Le centre d'examen devra conserver les éléments rendus pendant un an.

Évaluation :

Vous devez corriger le panneau rendu par le candidat.

Seules les parties soudées du panneau sont retenues pour l'évaluation.

La grille d'évaluation indique une liste de points à observer.

Pour chacun, vous devez indiquer si la compétence a été validée par le candidat.

- Si oui, indiquez « 1 ».
- Si non, indiquez « 0 ».
- Si la compétence à atteindre est en cours d'acquisition, indiquez « 0,5 ».

Des précisions sont indiquées sur la grille elle-même.

CAP arts et technique du verre option vitrailiste	2206-CAP ATVV EP1 1	Session 2022	Instructions correcteurs
ÉPREUVE : réalisation	Durée : 12h00	Coefficient : 14	Page 2/2